

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

TELEPHONE : 141.95 - 157.42

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

de la Confédération Générale des Vignerons, des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier
des Planteurs de Tabac de Loire-Inférieure, de la Société Mutuelle Agricole
des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles
Organe du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

N° de nos Chèques Postaux Nantes :
6.015 pour le Syndicat Central,
205.10 pour la Coopérative,
225.34 pour la Société Mutuelle,
147.18 pour la Confédération des Vignerons,
270.81 pour le Syndicat de Défense contre les Ennemis des Cultures.



LA GRÊLE : Une trombe de grêle s'est abattue mardi dans le département de la Loire-Inférieure. En un quart d'heure toutes les récoltes de 20 communes ont été détruites. Les dégâts sont estimés à près de trois millions.

EXPORTATIONS DE BLÉ : Le vapeur Fullerton-Rose a chargé le 11 juin, à La Pallice, à destination de l'Angleterre, un lot de 18.560 quintaux de blé, qui sera débarqué à Preston.

ARTISANAT FRANÇAIS : Les délégués artisans de toutes les régions de France et ceux des nations étrangères vont se réunir les 21, 22, 23 et 24 juin à Roanne. Ce XII^e Congrès national comportera un important programme, où les principales questions intéressant l'artisanat seront étudiées.

ELEVEURS DE SOUTHDOWN : L'Association des Eleveurs français de Southdown, 49, rue des Chantiers, à Versailles, va ouvrir un second livre généalogique, pour l'inscription des animaux de pur sang, dont les propriétaires en feront la demande avant le 15 août 1935.

SUCCÈS HIPPIQUE : Le capitaine Sougnac, du 5^e cuirassiers, vient de gagner la grande épreuve Milan-Turin, sur « Scandale », pur-sang, né et élevé en France. Seul cheval de notre pays, il avait à se mesurer avec 21 concurrents italiens.

LE CONCOURS NATIONAL DE PONTE : Il commencera à Grignon le 15 octobre prochain et prendra fin après douze périodes de quatre semaines. Le droit d'entrée est fixé à 50 francs par lot de cinq poules.

HALLE AUX CUIRS : Depuis vingt-sept ans existe à Mulhouse une Halle aux cuirs, qui fut fondée par 44 membres de la corporation des bouchers mulhousiens, pour se libérer de la domination du gros capital de la branche du Cuir. De nouveaux locaux, admirablement agencés, viennent d'être inaugurés solennellement et l'on échangea des vœux pour l'extension de cette belle entreprise.

LE CAFÉ : En dix ans, la consommation en France est passée de 111.000 tonnes à 184.000, dont 18.500 seulement en provenance des colonies françaises. La consommation par tête d'habitant s'est établie à un peu plus de 4 kilogrammes et demi, ce qui classe la France au sixième rang des pays d'Europe, après la Belgique, la Hollande, la Norvège, le Danemark et la Suède.

La plus belle Rose de France

Le 8 juin eut lieu, à la roseraie d'études du Parc de la Tête d'Or, à Lyon, le Concours de « la plus belle rose de France ». Voici les premiers lauréats :

1^{er} prix, médaille d'or du concours : Princesse Amédée de Broglie, rosier hybride de thé, à M. Mallier, ingénieur à Vares (Isère) ; 2^e prix, médaille de vermeil, Louise Walter, rosier jaune d'or, hybride de thé, à M. Mallier, ingénieur à Vares (Isère).

La Qualité des Pois et des Haricots

D'après une étude de M. Henri Blin, parue au « Journal d'Agriculture Pratique », relative à l'influence de la température et de la nitrification sur la qualité des pois et des haricots, on peut conclure : Une levée rapide, un ensemble radical et vigoureux sont les conditions d'une récolte abondante et de qualité. Ces conditions sont liées essentiellement à la question de température et à l'époque du semis. C'est aussi une question de nitrification.

Faut-il développer la production du Mouton ?

Une certaine indécision semble régner à l'heure actuelle dans les milieux d'élevage sur la question de savoir si la production du mouton doit être développée en France. Cette thèse est le plus souvent défendue en raison des cours de cette catégorie de viande, mieux tenus que ceux des bovins ou des porcins.

Certains, en revanche, craignent déjà que si l'on conseille de pousser la production ovine, on n'aboutisse rapidement, dans cette branche comme dans d'autres, à la surproduction.

Le mouton est, malgré tout, une des rares productions indéniablement déficitaires dans notre pays. La marge n'est peut-être pas considérable : elle existe cependant, ce qui n'est pas en plus le cas pour les productions bovine et porcine par exemple.

On entend dire parfois que, si le consommateur mange moins de mouton parce qu'il y en a moins, il mangera plus de veau ou de bœuf et dégradera ainsi ce marché. Il y a sans doute du vrai dans ce raisonnement, mais il n'est pas sans danger. On ne doit pas oublier que les diverses viandes sont vendues par le même commerçant : le boucher détaillant.

Lorsqu'une viande est trop chère pour la clientèle, celui-ci a une tendance normale à répartir sur le bœuf, le veau et le mouton les effets de la hausse qu'il subit sur une seule de ces viandes : le mouton, le plus souvent. Il n'y a donc pas intérêt à ce que le prix d'une catégorie s'élève de façon excessive par rapport aux autres, car c'est la consommation de l'ensemble des viandes qui risquerait d'en pâtir.

Cette remarque faite, il convient de revenir sur une constatation que faisait le 26 avril dernier M. Lacharme, rapporteur de la question ovine au Congrès de l'agriculture française à Nantes.

L'écart entre le prix du kilo de bœuf et celui du kilo de viande de mouton (premières qualités de la Villette) s'est accru sans discontinuer dans ces dernières années, passant de 6 francs en 1927 à 9 francs en 1934.

D'autre part, les quantités offertes sur les marchés ont diminué régulièrement, ainsi que la consommation du mouton. Les arrivages du mouton sur pied à Paris dans les quatre premiers mois de 1935 sont les plus faibles, l'année 1931 mise à part, de ceux des dernières années pour la même période ; les arrivages de moutons abattus sont un peu mieux tenus, il est vrai, mais ils représentent une quantité plus faible.

Les constatations sont analogues sur les autres marchés français. L'apport de l'Afrique du Nord, d'autre part, ne marque aucun accroissement ; il apparaît même stabilisé pratiquement, depuis quelques années, à un niveau très inférieur à ce qu'il était au début du siècle, par exemple.

L'apport total de l'extérieur dans la métropole ne s'en est pas trouvé sensiblement modifié, les moutons étrangers vivants et abattus, frais ou congelés, ayant pris simplement la place de ces moutons africains qui ne peuvent plus venir en aussi grand nombre par suite, surtout, du développement de la consommation dans leur région d'origine.

Quant aux statistiques officielles du cheptel, on sait qu'elles accusent un déchet de 40 % pour l'ensemble de l'effectif sur l'année 1913.

Il est évident que le recul réel du cheptel ovien en France n'est pas de cette importance : le fait que l'on produit beaucoup plus d'agneaux et que l'on conserve moins de moutons qu'avant la guerre a pour résultat que le relevé des existences en fin d'année ne peut tenir compte de la plupart des animaux qui naissent et sont sacrifiés entre deux recensements.

Nous n'irons pas cependant, comme certains, jusqu'à dire que la production du mouton est égale à ce qu'elle était avant la guerre : comment expliquerait-on alors que le marché de la Villette n'ait reçu que 1.179.000 moutons en 1934 et 1.451.000 dans la moyenne des dix années 1924-1933 contre deux millions et demi dans la moyenne des dix années qui ont précédé la guerre ?

Même si l'on tient compte de l'accroissement des arrivages aux Halles de moutons abattus en province, le marché de Paris reçoit annuellement environ un million de moutons de moins qu'avant la guerre. Nous rappellerons enfin que, l'année dernière, la consommation française de viande de mouton a été assurée pour 76 % du total seulement par la production métropolitaine, 14,5 % de l'Afrique du Nord et 9,5 % par l'étranger.

Il semble donc bien qu'ils aient raison, ceux qui désirent encourager la production du mouton en France. Le Ministère de l'Agriculture, on le sait, a invité les éleveurs, par l'intermédiaire des directeurs de services agricoles, à pousser leur activité dans ce sens. Des résultats semblent déjà obtenus dans quelques départements. On n'en trouve aucune trace — il est vrai — dans la dernière statistique officielle, mais nous savons que le crédit que l'on peut accorder à ces recensements n'est pas illimité et nous croyons plutôt aux divers recoupements qui nous ont amené à cette constatation, qu'il faut souhaiter voir plus nette dans les années à venir.

Henri ROUY,

Secrétaire de l'Association générale des producteurs de viande.

XVII^e Congrès National des Syndicats Agricoles

(SUITE)

Déclaration relative à la dévaluation

Le XVII^e Congrès National des Syndicats agricoles a adopté à l'unanimité les conclusions de la déclaration ci-dessous :

« Considérant que les répercussions d'une dévaluation monétaire sur les diverses branches de l'économie sont, pour une large part, dépendante de l'action gouvernementale ultérieure, et notamment du sens dans lequel celle-ci s'exerce sur le crédit, la protection douanière, la politique des salaires et des prix à la production,

« Considérant qu'il n'est nullement certain qu'une dévaluation puisse entraîner la hausse des produits agricoles sur les marchés français où les prix sont indépendants des prix mondiaux,

« Considérant qu'une dévaluation ne modifierait en rien les causes profondes de leur dépression — à savoir le poids des excédents — et que si, théoriquement, une dépréciation de la monnaie peut procurer, pendant un certain temps, une prime à l'exportation, les multiples restrictions douanières ou monétaires, jointes aux incertitudes de paiement, rendraient illusoire cet avantage,

« Considérant que la gravité de la situation économique et financière en France résultant principalement de l'affaiblissement dû pour une large part à l'effondrement des prix agricoles et de certains prix industriels à la production, un redressement reste subordonné à une bonne politique agricole à laquelle une manipulation monétaire ne saurait suppléer,

« Considérant que l'épargne rurale subirait une nouvelle amputation dans le cas d'une dévaluation, et que les jeunes agriculteurs actuels, justement découragés de ne pouvoir espérer transformer ultérieurement leur travail dans une épargne toujours susceptible de dévaluation nouvelle,

« Proclame que l'Agriculture supportant déjà en fait, et sans compensation, la charge la plus lourde des efforts de déflation précédemment entrepris, ce précédent donne tout lieu de redouter qu'une dévaluation ne s'effectue qu'à ses dépens en raison du barrage qui serait opposé à l'ajustement de ses prix pour essayer de diminuer la hausse du coût de la vie,

« Déclare qu'en tout état de cause, les Associations agricoles, en cas de dévaluation, combattront de toutes leurs forces une taxation des produits du sol. »

Un Brin de Causette...



Nous v'là arrivé à mi-temps du mois de juin, jour béni des pêcheurs à la ligne et dame « l'ouverture », pour un pêcheur, comme pour un chasseur, c'est sacré et même un sacré jour, qu'on ratera point pour un boulet de canon ! Tant pis si qu'on remplit point les paniers et les épuisettes, on aura toujours trempé son bouchon, fait acte de présence et respiré une bonne bolée d'air.

À dire vrai, la pêche étant jamais fermée pour les pêcheurs en eau trouble, pour ceusses qui cherchent à fricoter avec le pauvre p'tit franc ou à profiter des malheurs du monde. Y sont quasiment aussi coupables que les braconniers, qui pillent nos rivières ou nos garennes, même qui sont pus dangereux pisque y sont pus difficile à pincer.

Les pêcheurs, les chevaliers de la gaule, sont des braves gars, pacifiques et philosophes, qui feraient seulement point de mal à une mouche et si qui piquent les ascitots au bout de leur hameçon, c'est pour les faire gonfler un p'tit, tellement qui sont tristes au fond de leur boîte. Terribles contents et de bon humeur, les pêcheurs sont les hommes les pus patients de la terre et comme on dit, la patience c'est la plus jolie des vertus. Fallait y point une patience d'ange, pour attendre morde les poissons — même quand on sait qui n'en viendra point ? On m'a conté comme ça une bonne histoire d'un grand pêcheur, qu'avait été mistifié par des copains et qu'avait trempé sa ligne, une journée entière, dans un abreuvoir à vaches, ouisque y avait jamais eu la moindre carpe, ni le pus p'tit gardon. Ça fait ren, l'était hureux quand même... car ici, contrairement au proverbe, on est jamais puni, là ouisque on a pêché !

L'ouverture sera t'elle bonne, après la mauvaise saison qu'on a eue ? Ça c'est des questions qui l'est ben difficile de répondre. Le mois de juin, ordinairement, est un bon mois de pêche, pour la perche, la carpe et le brochet, même pour la blette et la chevesne. Y a point besoin encore de chercher le large, surtout quand y a des herbes. En août, quand c'est qui fera pus chaud, ça sera le moment des goujons et des barbillons. C'est alors qu'on entend binder les abauds et qu'on voye voltiger au dessus de la rivière tout p'tit de papillons, qui venant narguer les poissons. Mais c'est à l'automne le meilleur moment pour les vrais pêcheurs, c'est là où tous les poissons mordent pour de bon, au lieu de taquiner les bouchons.

Comme de juste, la température, la pluie ou le soleil, font varier le succès de la pêche. Y a t'point aussi une question d'adresse et de finesse, pour choisir sa place, pour pêcher à la bonne heure, pour appâter, lancer sa ligne et tout ce qui s'en suit ? Y a pêcheur et pêcheur, comme y a des chasseurs de tout poil et de tout gabarit. Y en a qui pêchent réellement pour prendre du poisson ; d'autres qu'allant à la pêche histoire de passer le temps et de tremper un fil dans l'eau. D'autres encore qui trimballent tout leurs marmailles et leur belle-mère, à long de la rivière, qui roupillent dans l'herbe, en attendant que le poisson mord... Ça c'est des pêcheurs de chopines, qui vident plusieurs litres dans leur journée. À voir leur mine, on dirait qu'ils sont débarbouillés avec du cassis.

Le pus grave, c'est que nos rivières et ruisseaux se dépeupent et qu'on est obligé d'acheter chaque année des millions et des millions de francs, de poissons à l'étranger ! C'est la faute à les usines, qui empoisonnent l'eau et pis y a les bateaux à vapeur et les braconniers. — Mais rassurez-vous, le jour où il aura pu de poissons, vous voirez encore autant de pêcheurs !

maître Jeannot

EN 2^e PAGE

La réorganisation professionnelle du Marché du Blé

Sur l'Ensilage en Meules

Voici sur ce sujet d'actualité les conseils et l'opinion d'un praticien :

Confection des meules. — Il y a intérêt à donner un assez grand cercle de base aux meules ; j'ai adopté un diamètre de 7 mètres et mes meules sont toujours montées par paires. Dès que la première atteint une hauteur de 2 mètres environ, je la charge et je commence la seconde, puis, alternativement, je fais, chaque demi-journée, décharger l'herbe sur l'une et sur l'autre. La fermentation s'établit très rapidement et les tas baissent vite.

Les ouvriers, sur la meule, doivent faner soigneusement l'herbe qui est jetée par le charretier sur le tas. Il est extrêmement important que l'herbe soit bien secouée et épanchée très régulièrement en évitant, chose indispensable, de laisser de gros paquets entre lesquels il subsisterait des vides remplis d'air.

Les meules doivent être soigneusement piétinées, principalement sur les bords, pendant tout le temps du travail et il faut veiller à ce que les bords soient montés tout à fait verticalement.

En terminant, et avant de charger, faire bomber légèrement le milieu du tas.

Dès que les meules sont arrivées à la hauteur désirée, j'arrête le travail et fais charger avec des rails Decauville (ces rails ont 5 mètres de longueur et pèsent 80 kilos environ, voie de 0 m. 50). Il m'est arrivé, ensilant au début de la saison de l'herbe tendre, très verte et très mouillée, de ne pas charger du tout, la masse ayant été bien foulée par le piétinement des ouvriers, mais il est préférable de toujours charger, le poids devant être d'autant plus fort que la matière ensilée est plus grosse et l'herbe plus avancée en maturité.

Il est important, si l'on est obligé d'interrompre le montage d'une meule, de bien enlever, lors de la reprise du travail, la couche d'herbe qui aura séché à la surface du tas. Une bonne pratique consiste à arroser ensuite le dessus de la meule avant de remettre de l'herbe nouvelle. On obtient ainsi une soudure parfaite.

Organisation du travail. — Pour faire du très bon travail, j'estime qu'il faut une dizaine de personnes sur une meule de 7 mètres de diamètre pendant tout le temps de sa fabrication. À cause du nombre assez élevé d'ouvriers nécessaire pour l'ensilage en meules à effectuer dans les meilleures conditions, cette pratique ne sera jamais bien accessible aux petits cultivateurs ne disposant que d'un personnel assez réduit.

Une équipe suit la faucheuse et ramasse, dans une charrette, l'herbe toute mouillée qui vient d'être coupée.

Utilisation du silage. — Le travail terminé, nous ne nous occupons plus des meules qu'au moment de les faire consommer.

On enlève alors les rails et j'en découvre habituellement une moitié à la fois. Le découpage se fait au couteau à foin. Il est très important que le fourrage, avant d'être jeté dans les tombereaux pour être emporté aux animaux, ait été très soigneusement secoué. Il ne doit jamais être donné en plaques tassées et épaisses, mais bien remué et fané.

Nous donnons l'ensilage dehors dans les herbages. Le fourrage est jeté du tombereau par petits tas, espacés suffisamment pour que les animaux aient toute la place voulue pour manger tranquillement. Pendant la plus mauvaise période de l'hiver, nos bestiaux reçoivent dehors deux repas d'environ 12 à 15 kilos d'ensilage, suivant leur âge et leur force. Tous mangent l'ensilage avec avidité.

Aux vaches à lait en recevant ainsi chaque jour un repas d'une douzaine de kilos, dehors, au pré. Je ne donne jamais d'ensilage dans les vacheries pour éviter toute odeur pénétrante dans les bâtiments.

L'homme qui distribue l'ensilage aux vaches, dehors, n'est jamais appelé, chez moi, à procéder à la traite.

Une longue pratique m'a convaincu que le prix de revient d'un hectare transformé en foin ou en ensilage en meules est très sensiblement le même.

Le poids moyen de l'ensilage en meules est d'environ 600 kilos le mètre cube, humidité moyenne : 70 %.

J'estime que généralement :
1.000 kilos d'herbe rendent 200 kilos de foin ;
1.000 kilos d'herbe rendent 800 kilos d'ensilage.

Et pour mes rations, je considère :
Qu'un kilo d'ensilage vaut deux kilos de betteraves ;
Qu'un kilo de foin vaut trois kilos d'ensilage ;

Et que deux kilos de choux valent trois kilos de betteraves.

Avantages de la méthode. — Il est évident, en ce qui concerne les meules, que les pertes en surface sont beaucoup plus considérables que celles observées dans les silos-tours, mais, malgré cela, ce mode d'ensilage présente pour moi, dans les conditions particulières où je me trouve, des avantages extrêmement intéressants.

Je crois nécessaire de rappeler que je cherche à faire le plus de foin possible. Tout va bien quand le temps est beau, mais nous avons à subir bien souvent, dans notre climat (Normandie), pendant la saison des foins, de longues périodes de pluies ou d'orages qui rendent le séchage des fourrages extrêmement laborieux.

Mes équipes de travailleurs se trouvant arrêtées pendant un temps parfois long si je n'avais, pendant ces mauvaises périodes, la ressource si précieuse de pouvoir continuer mes travaux, avancer mes fauches et assurer, grâce à mes meules d'ensilage, la conservation pour l'hiver d'importantes masses de nourritures qui seraient partiellement ou entièrement perdues si j'attendais, en me désolant, le retour du beau temps.

Si j'ajoute à cela que j'ai pu éviter la construction de silos très coûteux dans mon genre d'exploitation, que je fixe à ma volonté, chaque année, l'emplacement de chacune de mes meules selon ma plus grande commodité ; que je réduis au minimum les frais de transport, mes animaux mangent en quelque sorte sur place ; j'estime que, malgré des pertes certaines de fourrage, la pratique en usage sur mon domaine offre de tels avantages qu'elle justifie le fait que, depuis plus de quarante ans, je l'applique fidèlement, et sans interruption, sur mon exploitation de Nonant-le-Pin.

H. CORRIÈRE,
Ingénieur agricole.

Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure

La Chambre d'Agriculture s'est réunie le 29 mai pour sa première session ordinaire.

Renouvellement du Bureau. — Ont été élus :

Président : M. Raymond Lefevre.
Vice-présidents : M. de Camiran, M. Baranger.

Secrétaire : M. Le Gouvello.
Secrétaire-adjoint : M. de Semailson.

De nombreuses questions furent étudiées, parmi lesquelles :

Prise en charge des blés en fin de campagne. — Pour faire voter, en décembre 1934, la loi sur le blé, pour laquelle il a tenu à se passer de l'avis des Chambres d'Agriculture, le Gouvernement Flandin a été obligé de promettre que l'équipement de la première moitié des blés stockés de 1934 devrait être terminé avant le 15 juillet et que tout ce qui resterait alors de blés, libres ou stockés, serait pris en charge par l'Etat.

Or, à un mois de l'échéance, on constate que :

— Les blés reportés de 1933 ne sont pas encore totalement épuisés ;

— L'écoulement des blés stockés de 1934 est si lent, par suite de l'insuffisance du contrôle et de faiblesse dans l'application de la loi, que les groupements sont encore en possession des trois quarts de leur stock initial, même si l'on tient compte des blés en cours d'achat par l'Intendance ;

— Les agriculteurs ne savent rien

Syndicat de Défense contre les Ennemis des Cultures

Détruisez le Doryphore

En présence des attaques de ce redoutable insecte en Loire-Inférieure, nous croyons utile de répéter les conseils, déjà donnés à cette place, sur les moyens de destruction.

Dès que la présence du doryphore aura été constatée :

1^o Procédez immédiatement au ramassage des adultes, des pontes et des larves et les détruire en plongeant ceux-ci dans un flacon contenant de l'eau et du pétrole.

2^o Pratiquez deux ou trois pulvérisations arsenicales sur les foyers et si besoin sur toute l'étendue du champ envahi.

La bouillie arsenicale se prépare en délayant 2 kilos d'arséniate en pâte ou en poudre dans 100 litres d'eau. Le produit est assez lourd et tend à tomber au fond des récipients ; il est donc nécessaire d'agiter fréquemment la bouillie pendant sa préparation et son utilisation.

Les préparations arsenicales sont nocives ; on doit prendre des précautions dans leurs manipulations :

Revêtir de vieux vêtements, ne pas fumer, se placer sous le vent de manière à éviter le retour des gouttelettes sur le visage, nettoyer énergiquement les ustensiles après utilisation, se laver soigneusement les mains et le visage après les traitements, conserver sous clef les boîtes d'arséniate.

De même après les ramassages d'insectes sur des pommes de terre traitées, se nettoyer les mains par un savonnage prolongé.

Les traitements ne nuisent en rien au feuillage ni aux tubercules. Cependant dans les jardins il y aura lieu de veiller à ne pas répandre de bouillie arsenicale sur les légumes voisins des pommes de terre et, si, par mégarde ils en ont reçu, à ne pas les consommer.

Notre Syndicat de Défense permanente contre les Ennemis des Cultures, dont le siège est 2, rue Scribe, à Nantes, procurera de l'arséniate à prix réduit, comme l'an dernier, à tous les agriculteurs.

Le prix de vente est fixé à 3 francs le kilo pour la présente campagne. Le produit sera mis à la disposition des agriculteurs en boîtes de 2 kilos (une boîte de 2 kilos permet de traiter environ 10 ares de surface) ; ces boîtes ne seront pas fractionnées. S'adresser à nos Agents, dans chaque commune.

R. FAIVRE.

Pour les BETTERAVES, les CHOUX affamés de POTASSE un seul ENGRAIS, l'ENGRAIS complet P.E.C.

Un tel retard jette dans l'esprit des cultivateurs le doute sur les Groupements, dont il gène la trésorerie. Il aggrave la situation financière des producteurs, déjà très difficile. Il a, pour le crédit de l'Etat lui-même, les conséquences les plus fâcheuses.

La Chambre d'Agriculture insiste avec énergie pour que le Gouvernement s'acquitte sans délai des sommes qu'il doit.

Marchés de la viande et du lait. — Au mois de février dernier, les Chambres d'Agriculture ont été appelées par le Gouvernement à donner leur avis (dans des conditions de précipitation regrettables) sur les textes d'avants-projets gouvernementaux relatifs à la Viande et au Lait.

A cet effet, la Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure s'est réunie en session extraordinaire le 16 février 1935.

Pour la viande, elle a pensé que les textes soumis étaient si réduits qu'ils seraient sans action sur le marché.

Pour le lait, l'avant-projet était plus important. Mais s'il comportait une partie réglementaire assez cohérente, il était totalement dépourvu de moyens financiers susceptibles de soutenir les cours des produits laitiers.

La Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure, ainsi que celle de tous les autres départements, exprima son avis sur les textes gouvernementaux, mais exposa, en outre, l'ensemble des mesures relatives à la viande et au lait dont elle réclamait l'application.

Depuis lors, une loi a été votée sur la Viande le 16 avril 1935. Elle ne renferme rien de plus que l'avant-projet et fait lettre morte des revendications essentielles des Chambres d'Agriculture.

Quant au Lait, aucune loi n'a encore été votée.

La Chambre regrette qu'on ait perdu tant de temps après avoir manifesté tant de hâte pour la consulter. Elle déplore qu'on ait tenu si peu compte de ses réclamations antérieures, qu'elle renouvelle entièrement.

Canal de Nantes à Brest. — Les délégués de la Chambre d'Agriculture aux réunions qui ont eu lieu au sujet de la remise en état du canal, ont tenu l'Assemblée au courant de la question. Ils ont été priés de continuer à travailler de concert avec les Chambres de Commerce et les marins intéressés.

Organisation du marché des laines. — Sous les auspices de l'Union ovine, il s'est créé un Syndicat des Vendeurs publics de laine, pour la vente en commun des laines sur les grands marchés organisés.

Ce nouveau système de vente, organisé déjà dans plusieurs régions productrices, permet aux producteurs, isolés ou groupés en organismes syndicaux, de réaliser, avec le maximum de facilités et de garanties, la vente en commun de leurs laines, soit à l'occasion de ventes aux enchères publiques, soit dans des transactions amiables.

Soufflets à Vignes

Bon modèle courant..... 13 50

Prix net pour nos adhérents. En vente à nos bureaux du Syndicat, à Nantes.

Sacs à Grains

Nous pouvons fournir à nos adhérents des sacs neufs, 1^{er} choix, à couture double rabattue, marqués ou non, aux prix nets ci-dessous, départ Nantes :

SACS POUR UN HECTOLITRE			
Qualité	Poids	Prix	
Jute N° 1.....	560 gr.	4 10	
— N° 2.....	650 gr.	4 35	
— N° 3.....	690 gr.	4 85	
— supérieur.....	635 gr.	6 35	
Pur lin.....	475 gr.	7 35	

SACS POUR 100 KILOS			
Qualité	Poids	Prix	
Jute N° 0.....	675 gr.	4 35	
— N° 1.....	690 gr.	4 85	
— N° 2.....	800 gr.	5 10	
— N° 3.....	850 gr.	5 60	
— supérieur.....	785 gr.	7 50	
Pur lin.....	585 gr.	9 45	

Réduction par quantité. Le type « Jute supérieur » convient également pour farine et peut se faire en 155 x 54 pour un hecto.

Ficelle-Lieuse

Sisal blanc de toute première qualité. Par balles de 25 kilos garantis. Longueur, 330 à 335 mètres au kilo; résistance à la rupture, 45 kilos. Régularité parfaite de filage. Prix 325 francs les 100 kilos. Remise aux adhérents.

LES DESTRUCTIONS DE CORBEAUX

M. Chappelier, le savant directeur de la section des vertébrés du Centre national des recherches agronomiques de Versailles, nous communique l'intéressant article suivant que cultivateurs et chasseurs liront avec fruit :

Les jeunes corbeaux quittent le nid. Déjà quelques-uns ont pris leur vol. C'est le moment des destructions. Gardes-chasses, gardes forestiers, lieutenants de l'aviation parcourent les routes, les bois, les forêts pour démolir les nids qu'ils ont repérés et suivis depuis plusieurs semaines.

Du très gros plomb, des chevrotines font sauter le fond de terre des nids, brisent les brindilles qui l'enveloppent, clouant la mère sur ses jeunes. Lorsque ceux-ci sont plus avancés et se montrent au bord du nid ou circulent sur les branches voisines, on les tire à balle de petit calibre, 5 à 6 millim.

Au cours des quelques journées que va durer la destruction, quelles espèces de corbeaux rencontrera-t-on ? Si l'on trouve des nids isolés, un seul par arbre et forte distance entre chaque nid, l'oiseau est la corneille noire, notre plus fort corbeau après le véritable grand corbeau, devenu très rare et à peu près limité maintenant à la montagne, à certaines îles et aux côtes proches.

La corneille noire est un pillard qui ne faut pas ménager. C'est elle qui enlève les œufs de perdreau, de faisan, les petits oiseaux, qui vient prendre les poussins jusque près des bâtiments de ferme.

Donc, pas de pitié pour la corneille noire. Mais il ne faut pas confondre avec elle le freux, à peu près de sa taille et caractérisé par son

bec dénudé à la base, ce qui, dans certaines régions, lui vaut le nom de « bec galeux ».

Le freux, au contraire de la corneille noire, niche en colonies, auxquelles on a donné le nom de corbeauières. Ces agglomérations comprennent quelquefois plusieurs centaines de nids, groupés sur un petit espace boisé. Les parents et les jeunes forment alors un rassemblement de plus de mille « corbeaux », bande énorme qui doit faire sentir son action sur la contrée environnante. S'il s'agit de corneilles noires, quel pillage parmi les oiseaux, le gibier et les volailles ! Avec les freux, avons-nous à enregistrer des méfaits de cette nature ? Rien ou si peu que rien et encore, le plus souvent est-ce par confusion avec la corneille noire.

Que vont donc chercher pour leur nourriture, pour celle de leur nichée, les freux de la corbeauière ? Du blé sur l'emplacement d'une d'une meule battue, un peu de grains en lait arraché quand la feuille pointe hors du sol, mais, surtout, une grande quantité d'insectes, du hanneton principalement, quand c'est l'année. Autour d'une corbeauière, il n'y a plus de hannetons, c'est un fait qui a été maintes fois vérifié.

En conclusion, le freux de corbeauière est plutôt utile. Mainte-nous seulement son nombre par une destruction judicieuse des jeunes. Autrement en est avec un cousin du freux de corbeauière : le freux migrateur, qui vient à l'automne en troupes innombrables, de tout l'Est de l'Europe et s'abat sur nos emblures. Ce freux étranger, par l'époque de moindre nourriture à laquelle il arrive, peut constituer et constitue

Association Générale des Producteurs de Blé

Dans les crises politiques successives que le pays traverse, un facteur important semble avoir échappé complètement à l'opinion publique. La grande presse l'a passé sous silence :

Contre le Gouvernement Flandin et contre le Gouvernement Bouisson, un bon nombre de Parlementaires ruraux — appartenant d'ailleurs à des partis très divers — ont pris position : après la politique nettement antiagricole du premier, le second gouvernement n'apportait à l'opinion rurale aucune garantie, et semblait n'attacher qu'une importance minime à la crise agricole. C'est un avertissement.

Les difficultés financières présentes sont très graves, certes ; elles ne doivent pas faire oublier qu'à la base de la crise économique et de la crise financière il y a une agriculture en plein marasme, une masse paysanne à la limite de sa résistance.

Le retour au libéralisme intégral, excluant toute intervention, toutes contraintes, toutes disciplines, toutes mesures contre de nouveaux excédents éventuels.

Au cas d'une nouvelle grosse récolte, on laisserait s'effondrer les cours : c'est l'assainissement du marché par l'abandon de toute politique de défense ; — la lutte contre la surproduction, en laissant tomber les prix tellement bas que beaucoup ne feraient plus de blé.

Les plus solides résisteraient ; les autres disparaîtraient.

Le Comité Directeur s'est refusé à entrer dans cette voie. Avec une grosse récolte, pareille politique serait la ruine pour des centaines de milliers de petits producteurs.

L'expérience se terminerait inévitablement par une brutale réaction, amenant les réglementations les plus élatistes et les plus draconiennes.

Pareillement, le Comité Directeur ne croit pas possible de continuer à défendre le marché avec les lois et avec les méthodes actuelles : Lois en porte à faux, bourrées d'adoucissements démagogiques ; lois trop détaillées et trop rigides, ne tenant pas compte des suggestions professionnelles ; lois mal appliquées, sans autorité ni confiance, sans un contrôle efficace ; fraudes multipliées grâce à la partialité des sanctions...

Continuer avec les mêmes méthodes, c'est vouloir réparer un vieux vêtement qui craque de partout. Ce serait l'impuissance en face de nouveaux excédents.

3^e Organiser professionnellement l'assainissement du marché.

Il faut faire autre chose. — Et d'abord, se placer en face des réalités.

Une mauvaise récolte résoudra, peut-être, demain — provisoirement — la crise des excédents.

Mais une grosse récolte, encore possible, trouverait le marché en-

Le Président de l'A. G. P. B.,
A. POINTIER.

Courroies de transmission

Tous modèles et toutes dimensions en courroies Balata. Cuir ou Caoutchouc. Prix intéressants pour nos adhérents. Nous consulter.

souvent un gros danger pour les cultures de céréales.

Contre cet intrus, il n'y a qu'un seul moyen : le mais empoisonné, employé sous la surveillance des Syndicats de défense permanente pour la lutte contre les ennemis des cultures.

Le tireur au fusil n'aura qu'à surveiller la corneille noire, sur son nid isolé. Qu'il soit impitoyable,

Réorganisation Professionnelle du Marché du Blé

Le Comité Directeur de l'A.G.P.B., réuni le 5 juin, a étudié le programme de réorganisation professionnelle de la politique du blé et d'assainissement du marché, préparé par sa commission permanente.

Différentes voies s'offraient aux producteurs de blé :

1^o Le retour au libéralisme intégral, excluant toute intervention, toutes contraintes, toutes disciplines, toutes mesures contre de nouveaux excédents éventuels.

Au cas d'une nouvelle grosse récolte, on laisserait s'effondrer les cours : c'est l'assainissement du marché par l'abandon de toute politique de défense ; — la lutte contre la surproduction, en laissant tomber les prix tellement bas que beaucoup ne feraient plus de blé.

Les plus solides résisteraient ; les autres disparaîtraient.

Le Comité Directeur s'est refusé à entrer dans cette voie. Avec une grosse récolte, pareille politique serait la ruine pour des centaines de milliers de petits producteurs.

L'expérience se terminerait inévitablement par une brutale réaction, amenant les réglementations les plus élatistes et les plus draconiennes.

Pareillement, le Comité Directeur ne croit pas possible de continuer à défendre le marché avec les lois et avec les méthodes actuelles : Lois en porte à faux, bourrées d'adoucissements démagogiques ; lois trop détaillées et trop rigides, ne tenant pas compte des suggestions professionnelles ; lois mal appliquées, sans autorité ni confiance, sans un contrôle efficace ; fraudes multipliées grâce à la partialité des sanctions...

Continuer avec les mêmes méthodes, c'est vouloir réparer un vieux vêtement qui craque de partout. Ce serait l'impuissance en face de nouveaux excédents.

3^e Organiser professionnellement l'assainissement du marché.

Il faut faire autre chose. — Et d'abord, se placer en face des réalités.

Une mauvaise récolte résoudra, peut-être, demain — provisoirement — la crise des excédents.

Mais une grosse récolte, encore possible, trouverait le marché en-

core chargé d'excédents reportés, sans aucune possibilité d'obtenir des crédits quelconques pour financer l'évacuation de ces excédents...

On doit se préparer pour faire face à cette éventualité. Il sera toujours temps de ne pas appliquer les mesures d'assainissement prévues si les circonstances ne les rendent pas nécessaires.

Le Comité Directeur a estimé que l'A.G.P.B. avait le devoir d'être prête. Il a approuvé, dans ses principes essentiels, un programme d'organisation professionnelle de l'assainissement du marché.

Ce programme, la commission permanente l'a préparé en suivant les principes posés par l'Assemblée des Présidents des Chambres d'Agriculture, le 19 mars 1935.

Rappelons ce vœu :

L'Assemblée affirme, par ailleurs, qu'une saine et durable solution de la crise du blé ne saurait être trouvée pour l'avenir en dehors d'une collaboration loyale des Pouvoirs Publics avec les organisations professionnelles.

« Une telle collaboration n'est possible que dans une atmosphère de confiance que peut seul faire naître un changement de politique économique ayant pour objectif de poursuivre une politique sincère et ferme de défense agricole, ainsi que la modification des méthodes actuellement en vigueur pour la préparation et l'application des lois, qui ont fait faillite.

« Dans le cadre d'une telle politique nettement rurale, les Chambres d'Agriculture — confirmant leurs propositions antérieures — sauront prendre leurs responsabilités pour proposer au Gouvernement — en collaboration avec les autres professions — un programme d'organisation et de défense du marché du blé assurant la résorption des excédents, en cas de grosse récolte, opération dont la charge serait supportée, principalement par les professions intéressées.

« Cette organisation exigeant des producteurs une discipline et l'acceptation de certains sacrifices, est subordonnée à plusieurs conditions fondamentales et notamment :

1^o La garantie que le Parlement, appelé à se prononcer sur les principes essentiels du programme des professionnels, laissera à ces derniers, collaborant avec les Administrations compétentes, la mise au point des détails d'exécution, ainsi que la gestion et le contrôle de leur application.

2^o Une politique agricole équilibrée comportant, en particulier, une protection rigoureuse du marché national contre l'importation des céréales secondaires et produits de remplacement étrangers et coloniaux ;

3^o Un contrôle rigoureux des exonérations qui doivent être loyalement limitées dans les conditions déjà précisées par l'Assemblée le 24 octobre 1934 ;

4^o La certitude d'un contrôle rigoureux du travail de la meunerie et de la circulation des farines, base du contrôle des mesures de résorption des excédents ;

5^o La garantie que les frais de la liquidation du passé — aggravés par les erreurs multipliées des Pouvoirs Publics, ayant refusé de suivre, en temps utile, les suggestions professionnelles — frais que les producteurs se refusent, dans ces conditions, à supporter pendant 10 ans, seront repris en charge par l'Etat, principal responsable des difficultés présentes.

« L'Assemblée fait confiance à son Bureau pour achever, d'extrême urgence, en collaboration avec les groupements agricoles, la mise au point du programme professionnel de défense du marché du blé.

« Dans ce cadre, le programme approuvé par le Comité Directeur comporte dans ses lignes essentielles les dispositions suivantes :

A. — Liberté des transactions et des prix ;

B. — Création d'un organisme interprofessionnel doté des pouvoirs de décision et d'action nécessaires. Le Parlement se borne à se prononcer sur une loi très simple, limitée à quelques principes essentiels.

L'organisme interprofessionnel, sous le contrôle du Gouvernement, met au point l'application des mesures ; il en gère l'exécution et le contrôle.

C. — En cas d'excédent, tout l'effort porte sur l'assainissement du marché : l'élimination des excédents s'opère par un prélèvement obligatoire sur les livraisons de blés en meunerie, à la charge des producteurs.

Si les cours du blé tombent trop bas pour que les producteurs puissent supporter ce sacrifice, on maintient le prix du pain et — en utilisant la « marge » ainsi créée entre le prix du blé et le prix du pain — l'élimination des excédents s'opère par prélèvement obligatoire de farines sur les fabrications de la meunerie, à la charge de l'ensemble des consommateurs ;

D. — Les excédents ainsi prélevés sont centralisés et exportés sous la direction de l'organisme interprofessionnel ;

E. — Tout le contrôle de l'élimi-

nation des excédents s'opère au stade de la Meunerie ; cette industrie étant réorganisée par un contingentement qui mettrait fin au désordre résultant de son énorme excès de puissance d'écrasement, qui lui apporterait la sécurité et rendrait possible le contrôle.

F. — Les exonérations sont strictement limitées aux producteurs récoltant exclusivement pour leur consommation familiale et rigoureusement contrôlées dans les conditions fixées par l'organisme professionnel.

Un tel programme est très dur, certes.

Il peut sauver le marché du blé en cas de grosse récolte.

Il permet de lutter contre la menace d'une surproduction permanente.

Sans demander aucun crédit à l'Etat, il répartit équitablement les charges et les contraintes de la défense du marché entre les producteurs, la collectivité et les meuniers.

Parant au plus pressé, il peut être le point de départ d'une collaboration interprofessionnelle travaillant avec l'Etat à la réorganisation économique du pays.

Il exige qu'on n'ait pas peur de donner aux organisations professionnelles des pouvoirs et des moyens d'action leur permettant de prendre des responsabilités.

Il exige un gouvernement ayant de l'autorité, sachant et pouvant, lui aussi, prendre ses responsabilités.

MESURES IMMEDIATES

Le Comité Directeur s'est prononcé, en outre, sur diverses mesures très urgentes :

1^o — Liquidation du report : par exportation immédiate du reliquat de 500.000 quintaux — et rachat du reliquat d'attestation (400.000 quintaux environ) encore en circulation — cette liquidation permettrait de supprimer le pourcentage d'emploi du report.

2^o — Vente des blés de stockage ; avec la suppression de l'emploi du report, l'élargissement immédiat du pourcentage d'emploi de stockage. La première moitié du stockage devait, d'après les promesses ministérielles, être liquidée avant le 15 juillet. Pour cela un pourcentage de 75 % de stockage est nécessaire. L'opération est rendue possible par la raréfaction des blés libres et le rapprochement des prix des blés libres et des blés de stockage.

3^o — Régler la question de la prise en charge. — Le Comité a protesté contre le silence du gouvernement qui ne donne aucune précision sur cette opération ; qui, après avoir condamné formellement l'opération du report pour la remplacer par cette « prise en charge » (?) paraît vouloir renouveler purement et simplement le report avec pourcentage d'emploi, sans donner aucune garantie sérieuse aux groupements.

Le Comité a souligné la gravité de la situation des groupements qui, détenant au début de juin les 2/3 de leur stockage, restent encore dans l'incertitude complète sur l'avenir réservé à leur effort.

4^o Le Comité a protesté une fois de plus contre les retards considérables apportés par l'Etat au paiement des primes de stockage, exportation, dénaturation, etc., dues aux groupements.

Ces retards nuisent gravement au crédit de l'Etat lui-même. Ils désorganisent les groupements qui, à la demande du gouvernement et pour défendre le marché, ont assumé des charges financières écrasantes.

A. G. P. B.

Seaux à traire

Modèle évase, qualité XX		
Taille 26, prix.....	7 25	
— 28, —.....	8 75	
— 30, —.....	9 50	

En XXX un franc de majoration pour chaque taille. Prix nets pour nos adhérents. Marchandise à prendre à nos bureaux, 2, rue Scribe, à Nantes. Livraison franco par commande de six seaux minimum.

BACHES

Une bonne bache est la meilleure assurance contre la pluie

Double couture, coins renforcés, filets cuivre tous les mètres, 1^{er} choix de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les bords, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise rendue FRANCO TOUTES GARES de Loire-Inférieure.

Pour le mètre carré confectionné :

Jute : vert gras.....	11 20
Lin et Jute : vert gras.....	12 25
Lin : vert gras.....	13 60
Chanvre : N° 1 vert gras ou	
— N° 2 vert gras ou	14 65
— N° 3 vert gras.....	15 70
Coton : A vert gras.....	18 60
— B vert gras.....	15 50
— C vert gras.....	16 50
— D vert gras.....	18 30

Passer les commandes au Syndicat.

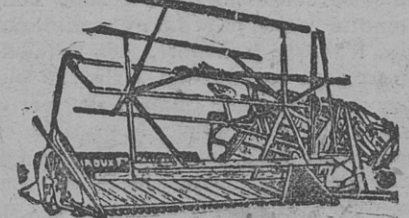
Ne pas oublier d'indiquer l'inscription, ou sinon, les baches seront adressées sans marque.

Machines Agricoles

Lieuses

Nouvelles lieuses renforcées, soigneusement étudiées. Robustesse des organes ; grande simplicité ; vilebrequin en acier forgé d'une seule pièce. Graissage facile ; fortes toiles ; roues renforcées ; faible largeur de voie ; emplacement des leviers évitant tout accident. Nouveau modèle très précis, ne donnant aucun ennui au conducteur.

Machine garantie 10 ans.



Dernier modèle tout acier.		
Coupe 1 ^{re} 50 avec charriot.....	5.600 fr.	
— 1 ^{re} 80 —.....	5.750 »	
— 2 ^{re} 10 —.....	6.050 »	
Grand porte-gerbes.....	230 »	

Conditions pour nos adhérents.

Bibersons à Veaux

En fer-blanc étamé, robustes, faciles à nettoyer.

Modèle Vendée..... 9 25

Modèle Loire-Inférieure... 14 25

Prix nets pour syndiqués, marchandise à Nantes.

Buanderies



En tôle d'acier de 3 mm, craquant ni coups ni coups de feu. Chauffe plus vite que les buanderies en fonte et brûle tous combustibles. Elles peuvent aussi servir pour la préparation de la nourriture des animaux. Chaque buanderie est livrée avec tuyaux.

N°	Conten.	Prix galvanisées	Prix double fond avec chaudière Jussieu
1	50 lit.	260 fr.	35 fr.
2	60 —	295 »	39 »
3	70 —	315 »	40 »
4	80 —	330 »	43 »
5	100 —	385 »	48 »
6	125 —	440 »	53 »
7	150 —	475 »	58 »
8	175 —	515 »	62 »
9	200 —	545 »	67 »

Toutes contenances supérieures sur demande.

Ces prix s'entendent départ usine.

Remise à nos adhérents.

HANGARS AGRICOLES

TOUT ABIER

Renseignements gratuits

12 Modèles différents

Pour vos HANGARS, GRILLES, CLOTURES, CLAPIERS, etc.

consultez-nous au Syndicat.

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 10 Juin 1935

ANIMAUX	Amenés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	2.340	2.235	6 10	4 90	3 90	6 60	3 65	2 70	1 95	4 10
Vaches.....	1.534	1.415	5 90	4 70	3 70	7 10	3 55	2 58	1 85	4 55
Taureaux.....	410	400	4 20	3 80	3 40	4 60	2 52	2 10	1 70	2 85
Veaux.....	2.192	1.985	8 40	6 80	5 70	9 40	4 85	3 87	3 13	5 65
Moutons.....	10.330	10.280	14 30	9 80	8 00	14 90	7 15	4 60	3 52	7 45
Porcs.....	2.210	2.210	5 44	4 86	3 44	6 14	3 80	3 40	2 40	4 30

Du Jeudi 13 Juin 1935

ANIMAUX	Amenés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	1.183	1.130	6 20	5 00	4 00	6 70	3 72	2 75	2 00	4 15
Vaches.....	788	775	6 00	4 80	3 80	7 20	3 60	2 65	1 90	4 60
Taureaux.....	240	230	4 30	3 90	3 50	4 70	2 58	2 15	1 75	2 90
Veaux.....	1.861	1.805	8 10	6 80	5 70	9 30	4 85	3 87	3 13	5 58
Moutons.....	5.911	5.800	14 40	9 90	8 10	15 00	7 20	4 65	3 55	7 50
Porcs.....	1.911	1.911	5 28	4 86	3 42	6 14	3 70	3 40	2 40	4 30

Marché du Lundi. — Arrivages par Départements

GROS : 4.284. — Maine-et-Loire, 735; Sarthe, 335; Mayenne, 125; Loire-Inférieure, 285; Indre-et-Loire, 25; Deux-Sèvres, 85; Vienne, 100; Vendée, 405. VEAUX : 2.192. — Maine-et-Loire, 160; Sarthe, 380; Mayenne, 30; Loire-Inférieure, 20; Indre-et-Loire, 45. MOUTONS : 7.540. — Maine-et-Loire, 50; Sarthe, 50; Vienne, 90; Vendée, 100; Afrique, 2.200; étrangers, 110. PORCS : 2.210. — Maine-et-Loire, 230; Sarthe, 45; Loire-Inférieure, 30; Indre-et-Loire, 100; Deux-Sèvres, 130; Vendée, 119.

Une conséquence pratique de la dénatalité

FAUDRA-T-IL ABATTRE 266.000 VACHES ?

Sous ce titre, M. Fernand Boverat, vice-président du Conseil supérieur de la natalité, écrit dans la « Revue de l'Alliance Nationale pour l'accroissement de la population française » :

LES EFFETS DE LA DENATALITÉ SUR LA CONSOMMATION DU LAIT

Pour la plupart des Français, les conséquences possibles de la dépopulation restent quelque chose de vague, de nébuleux et peut-être est-ce là une des raisons pour lesquelles ils se préoccupent si peu de lutter contre la dénatalité. C'est pourquoi nous avons cherché un exemple typique de la restriction que la dénatalité apporterait à la consommation d'un produit qui présente une très grande importance au point de vue agricole et commercial : le lait.

Nous ayons demandé à plusieurs grandes Sociétés laitières de bien vouloir nous aider dans nos recherches ; elles ont répondu à notre appel : la Société Maggi, en particulier, qui a déjà pris de nombreuses initiatives en faveur de la maternité et de l'enfance, a fait une véritable enquête sur la question par son service scientifique ; nous ne saurions trop en remercier son administrateur-délégué, M. Vergé. Ce sont les chiffres qu'il nous a communiqués que nous reproduisons ici :

Nous lui avons dit ceci : « Si la fécondité française continue à décroître à l'avenir, comme au cours des dernières années, nos calculs montrent que le nombre de nos décès dépassera de 180.000 celui des naissances en 1941. Une semblable dépopulation nous fera perdre 1.800.000 habitants en dix ans ; quelle influence cette diminution de la population française aurait-elle sur la consommation du lait ? »

LA PRODUCTION LAITIÈRE ACTUELLE

De l'étude faite par la Société Maggi il ressort que la quantité de lait absorbée annuellement en France atteint 112.000 millions d'hectolitres au total ; elle se décompose comme suit :

40 millions d'hectolitres en nature ; 50 millions d'hectolitres transformés en beurre ; 22 millions d'hectolitres transformés en fromage.

La consommation de lait, sous toutes ses formes, faite par un enfant depuis sa naissance jusqu'à l'âge de 10 ans, atteint 2.200 litres environ. Quant à la consommation moyenne des Français, enfants, adultes et vieillards, elle a atteint 266 litres 6 par an, soit 0 litre 73 par jour.

Si le nombre des habitants de la France diminuait de 1.800.000, la consommation de lait se réduirait donc de 4.798.000 hectolitres, ceci en supposant que la consommation par tête d'habitant reste la même, malgré l'appauvrissement qui serait la conséquence inévitable de la dépopulation.

266.000 VACHES DE TROP

Etant donné ce que les vaches françaises produisent, en moyenne, de lait par an, il faudrait supprimer 266.000 vaches de notre troupeau national.

Cette suppression entraînerait une double perte :

1^{re} Une perte de revenu annuel : 4.798.000 hectolitres de lait à 70 fr. l'hectolitre représentant 335.916.000 francs.

DES MILLIARDS PERDUS

Une diminution de 1.800.000 habitants ferait donc perdre à la France en onze ans, capital et revenu, plus de 4 milliards, pour le seul article de consommation que constitue le lait.

Mais il faudrait réduire, en même temps que la production du lait, celle du blé, du vin, du sucre, de la viande, des légumes, en un mot de tous les produits utilisés pour l'alimentation humaine.

Et la crise ne serait pas moins grave pour l'industrie que pour l'agriculture : si notre natalité s'effondre, comme elle en est menacée,

qui donc achètera des herceaux, des vêtements d'enfants, des souliers, des livres de classe, etc. ? Pas une branche de l'activité nationale ne sera épargnée.

QU'EN PENSENT LES AGRICULTEURS ?

Si les petits commerçants ne comprennent guère encore, pour la plupart, le danger que la dépopulation constitue pour la prospérité de leurs entreprises, les Chambres de Commerce, tout au moins, ont compris le danger ; récemment encore l'assemblée de leurs présidents attirait l'attention du Gouvernement sur la nécessité de maintenir le pouvoir de consommation de la population française en luttant contre sa diminution numérique ; mais les agriculteurs français font preuve de l'incompréhension et de l'indifférence les plus complètes à l'égard de la dénatalité.

L'Alliance Nationale a porté à la connaissance des Chambres d'Agriculture les chiffres précédemment exposés, concernant la consommation du lait. Nous souhaiterions qu'elles étudient elles-mêmes la répercussion que la dépopulation peut exercer sur la production et sur les cours des autres denrées agricoles, car nous sommes persuadés que si les agriculteurs se rendaient véritablement compte du danger qui les menace, ils adopteraient, à l'égard du problème de la dénatalité, une attitude tout autre que par le passé et ils seraient les premiers à demander à l'Etat d'encourager sérieusement la famille rurale.

Les présidents des Chambres d'Agriculture sauront-ils envisager l'avenir, ou bien se contenteront-ils, comme des politiciens de basse classe, de se préoccuper des difficultés de l'heure présente sans se soucier du lendemain ? Il serait grand temps qu'ils comprennent qu'aucun Français ne remplit pleinement, honnêtement, la tâche qui lui incombe dans le domaine où il exerce son activité, s'il ne participe pas à la lutte contre la dénatalité.

Liens de Gerbes

Liens de gerbe Sisal câblés, trois fils, qualité extra, longueur 1^{re} 40 garantie avec boucle et bout rouge. 82 francs le mille ; prix net, départ Nantes, jusqu'à épuisement. Nous transmettrons les ordres dès maintenant au Syndicat.

Foires et Marchés de la Semaine

Lundi 17 juin. — Touvois, Herbigny. Mardi 18. — Le Loroux-Bottreau, Legé. Mercredi 19. — Geneston, Vieilleville, Châteaubriant, Savenay. Jeudi 20. — Ancenis, Héric, Saint-Père-en-Retz. Vendredi 21. — Nort-sur-Erdre. Samedi 22. — Missillac.

INSTITUT DENTAIRE NATIONAL

23, Place de la Bourse (angle Rue de la Fosse) — NANTES

Qu'apprécient les gens de la campagne ?

De tout temps, les gens de la campagne ont péniblement gagné l'argent à la sueur de leur front.

Par contre, lorsqu'ils veulent obtenir les choses indispensables, ils sont obligés de décaisser beaucoup d'argent. Mieux que tous autres, dans ces conditions, ils apprécient les prix que l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL met volontairement à leur portée parce qu'ils les comparent avec ceux qu'ils payaient précédemment.

Nous rappelons que ces tarifs officiellement pratiqués sont les suivants :

Extraction, la première dent..... 8 fr. les autres..... 4 fr. Plombages..... 12 fr. Dentier, la dent..... 16 fr. 05

Exemple 2

Dentier 10 dents, 2 crochets..... 203 fr. 15^e Dentier complet, haut et bas..... 499 fr. 50^e

Les Assurés sociaux sont remboursés 80 % de ces tarifs.

Tous les soins et travaux présentent les garanties de l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL.



OLAZUR
DESMAIRIS FRÈRES

Un Produit intéressant pour combattre le Doryphore

Pour détruire le doryphore de la pomme de terre, il importe d'agir de bonne heure, sinon l'insecte se multiplie avec une intensité telle que la lutte devient difficile.

Dès que les fanes de pommes de terre prennent un développement, l'agriculteur doit bien observer ses champs ; s'il aperçoit, par places, des groupes de pieds de pommes de terre envahis et même déjà rongés en partie par les larves de doryphore, il doit agir sans retard pour détruire ces premiers foyers d'invasion.

L'on a employé les pulvérisations arsenicales avec des succès variables, mais non parfois sans inconvénients pour la santé du personnel, des animaux domestiques ou du gibier.

On commence aussi à traiter par poudrages.

Les poudrages sont très recommandables parce que très rapidement exécutés. Avec les poudrages, pas de préparation préalable qui fait perdre du temps, et manquer souvent une bonne occasion de destruction des parasites. Il n'y a qu'à verser la poudre du sac dans la souffreuse, ou le soufflet, et la répandre aussitôt.

Les poudres bien fabriquées pénètrent partout dans le feuillage, même là où n'arrivent pas les liquides répandus par les pulvérisateurs les meilleurs.

On se rend compte de l'utilité des poudrages, là où l'eau fait défaut et où son transport est onéreux.

Il faut autant que possible opérer par un beau temps calme, ensoleillé, et le matin quand il y a de la rosée.

L'emploi des arsenicaux en poudrages est trop dangereux et interdit par le Conseil Supérieur d'Hygiène. On n'utilise que les poudres pratiquement inoffensives pour l'homme, les animaux domestiques et le gibier. Certaines de ces poudres contiennent un poison d'ingestion, c'est-à-dire agissant dans l'estomac de l'insecte ; celui-ci doit donc absorber la poudre en même temps qu'il mange les feuilles traitées ; mais les larves ou insectes qui jeûnent parce qu'ils se trouvent en période de mue, ne souffrent pas du traitement.

D'autres poudres contiennent un poison de contact qui tue l'insecte en le touchant, mais certains insectes peuvent se trouver à l'abri et sont épargnés par le traitement.

Si la poudre contient à la fois poison de contact et poison d'ingestion, l'insecte ou la larve qui pourraient se sauver de l'effet d'un de ces poisons périront forcément par l'autre.

Le Bortox-Concentré est une poudre non toxique pour l'homme ou les animaux utiles ; c'est la seule qui contienne à la fois les deux sortes de poison pour l'insecte, ce qui explique les résultats remarquables qu'elle a donnés, et son succès depuis déjà plus de deux années qu'elle est employée en grande culture contre le doryphore.

Les cultivateurs qui l'ont expérimentée en sont enthousiasmés.

Il existe d'ailleurs aussi un produit liquide à utiliser en pulvérisations, le Bortox-Liquide D, qui, comme le Bortox-Concentré, est un poison pour l'insecte, mais n'est pas toxique pour l'homme et les animaux utiles. Ce produit est préféré par les cultivateurs qui n'ont pas de souffreuses.

L. CASSARINI

D^r honoraire des Services agricoles.

Billes à Gerbes

Aiguilles de fer, qualité extra, pour lier les gerbes. Prix net pour nos adhérents, 3 fr. 50. A prendre à Nantes à nos bureaux.

PLANTEZ Vos Betteraves

avec l'engrais Salmon PRIMOSÉINE

parce que cet engrais démarrant vite leur convient bien
cet engrais puissant, durable, sert ensuite au Blé

Vos Choux

avec la PRIMOSÉINE, engrais Salmon

parce que vous aurez les énormes mais les plus tendres choux
vous éviterez la brime grâce à la composition PRIMOSÉINE

Beurre et Margarine

Deux produits alimentaires qui se font concurrence !...

Cela ne vous semble pas extraordinaire, ami lecteur ?

Quoi, notre bon beurre doré des pâturages normands, concurrencé par ce succédané, qui doit sa couleur trompeuse à une coloration artificielle ?

Et pourtant, il en est ainsi !... Alors que notre beurre se vend à des cours dérisoires et catastrophiques, sensiblement aux mêmes prix que la margarine, il y a des ménagères qui lui préfèrent cette dernière, sans doute par habitude !...

Nous blâmons vivement celles qui agissent ainsi à la ville ; mais que dirions-nous de celles qui, à la campagne, utilisent la margarine ?

Comment, alors que leur beurre est si bon marché, alors qu'elles ont du mal, beaucoup de mal à le vendre à perte, elles trouvent encore le moyen de le délaissier pour leur cuisine ! Ces ménagères-là sont rares chez nous, c'est entendu, mais il suffit qu'elles existent pour que nous cherchions à leur ouvrir les yeux.

Puissent-elles relire cet extrait du « Bulletin de l'Académie de Médecine » (séance du 27 février 1934), elles comprendront que, non seulement elles n'ont aucun bénéfice à remplacer le beurre par la margarine, mais que cela leur offre de graves inconvénients pour leur santé, en même temps que pour leur porte-monnaie.

LE PROCES DE LA MARGARINE PAR L'ACADEMIE

Conclusions adoptées à la suite du rapport sur les margarines et l'hygiène alimentaire. Rapport présenté par M. Hugonnet, rapporteur, au nom de la commission composée de MM. Gabriel Bertrand, Marcel Labbé, Lapique, Sergent, Cazeneuve, Ch. Fiesinger.

En résumé :

1^{re} Les mélanges de corps gras additionnés ou non de lait, désignés sous les noms de margarine, beurre et autres dénominations, utilisés en tant que produits alimentaires, sont équivalents au point de vue énergétique, au beurre véritable. Mais, même quand ils sont fabriqués avec des matières premières irréprochables, ils ne sauraient remplacer le beurre dont ils n'ont pas la composition chimique, ils ne contiennent pas, non plus, les vitamines liposolubles du beurre.

Qualitativement, il n'y a pas identité entre les deux produits. 2^e La margarine n'est qu'un succédané privé de quelques-uns des éléments les plus importants du beurre naturel. 3^e Elle est d'une digestion plus difficile et provoque des troubles digestifs maintes fois constatés. 4^e La margarine préparée avec des corps gras altérés ou infectés, provenant d'animaux atteints d'affections parasitaires, peut entraîner des accidents graves et doit être considérée comme un véritable danger pour la santé publique.

5^e A la suite de l'importation de plus en plus développée de corps gras suspects, il est à craindre qu'une partie de ces matériaux soit détournée de l'emploi industriel et introduits dans des denrées alimentaires, telles que la margarine.

6^e Il y a lieu de demander que l'utilisation des graisses suspectes, soit rigoureusement contrôlée, grâce à une mesure administrative soumettant à l'exercice, le transport et l'utilisation des corps gras.

En conséquence, l'Académie : Considérant que certaines margarines déterminent chez certains sujets des troubles digestifs ;

Considérant que ces troubles sont indubitablement dus à des conditions de fabrication et de purification ;

Considérant que certaines fabriques de margarine, échappent à la surveillance et au contrôle prévu par la loi ;

Considérant, d'autre part, que la margarine est un succédané du beurre, qui ne renferme cependant pas tous les éléments du beurre naturel (vitamines et graisses d'acides gras spéciaux).

Emet le vœu :

« Que tous les établissements, sans distinction, traitant des matières d'origine animale destinées à l'alimentation, soient soumis à la surveillance et à l'exercice, ainsi qu'à toutes les obligations légales en vue de protéger la santé publique. »

Concluons : Les agriculteurs doivent cesser, dans leur intérêt, tout achat de margarine.

N'ont-ils pas, en plus des raisons d'hygiène, énoncées ci-dessus, le devoir de soutenir le marché de leurs propres produits ?

En conséquence, le premier acte pour le relèvement du prix du beurre, est donc de supprimer les achats de margarine et de faire campagne contre elle. Mise à l'index des épiciers qui la vendent, des pâtisseries qui l'emploient. Déjà, on voit des pâtisseries afficher un avis, indiquant qu'ils n'emploient que du beurre ; nous les félicitons ; les hôteliers devraient les imiter. Pas de décongrément, luttons avec discipline, en ne laissant échapper aucun des moyens capables de revaloriser nos produits.

Prix-Courant (DETAIL)

Alimentation du Bétail

Remoulages de fèves.....	50 »
Riz Saigon n° 1.....	78 »
Brisures de Riz.....	manquent
Issues de Riz blanches.....	60 »
Farine de Manioc.....	70 »
Farine « Le Titan » pour porcs et bovins, les 100 kil. départ.....	68 »
Farine Arachide « Armor » qualité courante.....	70 »
Farine extra-blanche.....	75 »
Farine « Kystett ».....	155 »
Farine lactée T. T.....	165 »
Mais pour volailles..... au cours	
Tourteau amélioré Chepteline	72 »

Aliments mélassés
Mélasse Say..... 69 »
Son mélassé Say..... 66 »
Paille mélassée Say, 50 %..... 60 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardes.

Le Statut des Coopératives

A la suite d'une importante réunion du Conseil d'administration de l'Union Nationale des Coopératives Agricoles de production, de vente et de transformation tenue à Paris, le 29 mai, M. Guillon, député des Vosges, président de l'Union Nationale, a remis à la présidence du Conseil la lettre suivante :

Monsieur le Président du Conseil,

Le Conseil d'administration de l'Union Nationale des Coopératives Agricoles de production, de vente et de transformation, au cours d'une réunion tenue aujourd'hui, a procédé à un examen de la situation douloureuse dans laquelle se trouve le mouvement coopératif de production français, par suite de l'incertitude dans laquelle il est maintenu depuis 1931, tant à l'égard de sa situation juridique que de sa situation fiscale.

Le Conseil a été extrêmement ému par des bruits tendant à faire penser que, dans le cas où le Gouvernement obtiendrait des Chambres les pleins pouvoirs en matière financière et économique, le statut fiscal et juridique des coopératives agricoles de production pourrait être réglé par décret.

Il m'a donné le mandat formel de protester à l'avance auprès de vous contre tout règlement de statut fiscal ou juridique des Coopératives Agricoles de production, de vente ou de transformation qui ne serait pas précédé d'une large consultation de tous les groupements professionnels, coopératifs, intéressés, et qui ne serait pas la conséquence d'un accord complet entre l'administration des finances et celle de l'agriculture et les dits groupements professionnels.

Je suis persuadé, Monsieur le Président du Conseil, que vous connaissez trop l'importance du mouvement des coopératives agricoles de production pour que vous ne donniez pas, au cours de la discussion de la loi sur les pleins pouvoirs, les légitimes apaisements qui vous sont demandés.

» Veuillez agréer, etc... »

Offres et Demandes

Service réservé à nos adhérents
Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes
Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

64. — A louer, Saint-Joseph-de-Portrieux, FERME de 7 hectares, avec partie en tenue maraîchère. S'adresser M. Lechat, 2, place De-lorme, Nantes.

65. — A vendre, VOITURE ANGLAISE, quatre roues, et harnais. S'adresser au Syndicat.

66. — A louer pour la Toussaint 1935, FERME d'un seul tenant, contenance 14 hectares environ, dont 6 en prairies sur les bords de la Sèvre en partie. Prix modéré. Prendre adresse au bureau du journal.

67. — A louer pour la Toussaint prochaine, à prix d'argent, BELLE FERME de 11 hectares, 14 ares, 29 centiares, sous terres, près et vignes, le tout d'un seul tenant, sis à Couéron. S'adresser au Syndicat.

DEMANDES

176. — On demande UN JEUNE DOMESTIQUE pour la saison d'été. S'adresser au Syndicat.

177. — MENAGE, 24 ans, un enfant, demande place jardinier dans maison bourgeoise, pour le 6 juillet. S'adresser chez M. Sorin, horticulteur, boulevard Lelasseur, Nantes.

178. — On demande JEUNE HOMME de 17 à 20 ans, pour culture maraîchère. S'adresser au Syndicat.

179. — On demande UNE JEUNE FILLE de 16 à 17 ans, plutôt grande, pour aider au service d'intérieur. Prendre adresse au Syndicat.

180. — JEUNE MENAGE est demandé pour faire vigne et un peu de culture maraîchère aux environs de Nantes. Pour le 1^{er} juillet au 1^{er} novembre. Sans références sérieuses s'abstenir. S'adresser au Syndicat.

Provendeine

Pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 14 fr. la boîte, pris au Syndicat.

Aliments pour Volailles et Lapins

Farine de poissons.....	140 »
Granulé condensé.....	105 »
Grande Pondeuse.....	110 »
Farine de viande.....	140 »
Poudre d'os verts.....	90 »
Coquilles huîtres broyées...	60 »
Les 100 kilos logés, en sacs de 50 kilos, sur wagon Nantes,	

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION GENERALE
Provendeine « Sucraff » N° 1... 61 »

ALIMENTATION DES BŒUFS
VACHES ET VEAUX

Optima lait :

cordon vert.....	Yogé 69 »
cordon rouge.....	logé 75 »

Optima veaux d'élevage :

cordon vert.....	logé 69 »
cordon rouge.....	logé 75 »

Optima engraissement :

pour bœufs..... logé 75 »

Farine lactée Optima

pour veaux, le sac de 5 kil..... 11 »

Quantité importante, nous consulter.

ALIMENTATION DES CHEVAUX

Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélassé, logé.....	76 »
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (sucédané, avoine, foin), logé.....	80 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine,	

Société anonyme "Ovox"

Boulettes « OVOX » n° 1 pour pondeuses.....	107 »
N° 2 pour sujets en croissance.....	115 »
N° 2 bis, pour poussins.....	135 »
N° 2 ter, pour poussins.....	115 »
N° 3, pour poules en mue.....	115 »
Coquilles d'huîtres, non log.	61 »
Boulettes « LAPOX », non log.	95 »
Farine de viande, non logée.	165 »
par 60 kilos, majoration; toiles facturées 250 non reprises,	

TANTE GERTRUDE

par le grand écrivain
B. NEULLIÈS

Mais, malgré toute sa bonne volonté, Mme Wanel ne fut guère prête avant midi.

Mlle Gertrude, éternée par l'attente, fit à la jeune femme un accueil moins que gracieux.

Pour se moquer du monde, ma nièce, c'est ainsi qu'il faut faire ! C'était bien la peine, vraiment, que je te dépêche Julien à sept heures du matin pour te prier d'arriver tout de suite !

— Oui, je suis un peu en retard, tante Gertrude, mais ce n'est pas ma faute, je vous assure, répondit Paulette sans s'émouvoir. Heureusement que je vous savais en bonne santé... sans cela, j'aurais été très ennuyée de ne pouvoir venir plus tôt. Je n'ai même pas pris le temps de déjeuner, aussi j'ai une faim de loup !... Vous n'avez pas encore diné, n'est-ce pas ?

Je vais manger avec vous ; vous me direz pourquoi vous avez besoin de moi si tôt.

— Je suis curieuse, déclara la vieille fille en agitant ses longs bras. — Oui, ça se voit, interrompit tranquillement Paulette.

Mlle Gertrude regarda sa nièce pour voir si elle se moquait d'elle ; mais, rassurée par l'air innocent de la jeune femme, elle continua :

— Mon frère était un imbécile ! Ça n'est pas nouveau, d'ailleurs, et je n'ai pas attendu jusqu'à ce jour pour me faire de lui cette opinion ! Il était volé par ses fermiers, volé par ses domestiques, volé par son intendant... Paulette, qui, tout en écoutant sa tante, s'était dirigée vers la salle à manger, s'arrêta tout net.

— Oh ! tante Gertrude, est-ce possible ?... Tous les gens ne sont pas des voleurs.

— Si, ma nièce ! Dans le monde, il n'y a que des voleurs et des volés ! Et je ne serai pas de ces derniers !

Pourtant, cela vaut encore mieux que d'être dans les premiers, fit remarquer Paulette, qui était enfin arrivée, suivie de sa tante, devant la table où le déjeuner était servi, et s'assaya à sa place habituelle, après avoir adressé un signe d'amitié à une jeune fille vêtue de noir, qui se tenait debout à la fenêtre.

— Thérèse, viens te mettre à table et sers-nous, dit Mlle Gertrude à cette dernière.

Puis, sans interrompre ses doléances sur la mauvaise foi du genre humain, la vieille fille prit le plat de viande froide et, choisissant la plus grosse tranche, la déposa dans l'assiette de celle à qui elle venait d'ordonner de servir. Sans s'inquiéter alors des dénégations de la jeune Thérèse, qui trouvait la part trop copieuse, elle se mit en devoir de servir sa nièce de la même façon.

Quant à elle, l'agitation lui ayant fait perdre sans doute l'appétit, elle repoussa son couvert et continua à exposer ses griefs à Mme Wanel.

Celle-ci, qui écoutait sans broncher ce déluge de paroles, finit par connaître la cause de la fureur de Mlle Gertrude : en vérifiant les comptes des fermiers, les livres du régisseur, etc., la nouvelle châtelaine de Neufmoulins s'était aperçue que, depuis longtemps, son frère avait été effrontément volé.

L'idée lui était venue de jeter un coup d'œil sur les papiers de la veille au soir ; elle s'y était mise, aidée de Thérèse. A minuit, elle avait envoyé sa compagne se coucher ; mais, dans l'indignation des découvertes qu'elle faisait à chaque page, elle en avait oublié l'heure et le

sommeil ; le matin l'avait trouvée encore assise à son bureau.

Elle eût donné gros pour avoir la semaine main, le malheureux régisseur ! Il en aurait entendu de belles ! Mais, craignant sans doute qu'un jour ou l'autre on finit par découvrir ses malversations, il s'était dérobé et avait quitté le pays depuis trois mois.

Pressée de pouvoir conter ses griefs à quelqu'un, Mlle Gertrude avait vite envoyé chercher sa nièce, non pas que la jeune veuve pût lui être d'une aide dans ces questions d'intérêts qui la laissaient fort indifférente ; mais, comme nous l'avons déjà dit, c'était une habitude de la nouvelle châtelaine : quoi qu'il lui arrivât, il fallait que Paulette le sût, que Paulette donnât son avis... qu'on ne suivait jamais, naturellement !

— Je vais les mettre tous à la porte, conclut la vieille fille après avoir fini le récit de ses déboires.

— Puisque c'est déjà fait, fit remarquer judicieusement Paulette, inutile d'en reparler. Il n'y a qu'à chercher un régisseur honnête, intelligent... Ah ! vraiment, tu t'imagines qu'on trouve cela comme toi tu trouves un cheval... Mais, à propos, qu'est-ce que ces nouveaux chevaux avec lesquels tu es venue tout à l'heure ?

— N'est-ce pas qu'ils sont jolis ?... Vous les avez remarqués, tante Gertrude ?

trude ? Ils me sont arrivés hier ; c'est mon marchand de Paris qui me les a expédiés. Il a un goût, ce Roi-son ! un goût épatant ! Je vous le recommande ; quand vous aurez besoin de chevaux, adressez-vous à lui.

Mlle de Neufmoulins haussa les épaules.

— Et, sans indiscrétion, ma nièce, combien paies-tu ce nouvel attelage ?

Paulette leva sur sa tante un regard ingénu.

— Je ne sais pas, dit-elle tranquillement ; c'est mon homme d'affaires qui se charge de tout cela.

La vieille fille bondit.

— Comment ! tu ne sais même pas le prix de ce que tu achètes ?... Mais c'est absurde ! Tu n'as pas honte d'une pareille indifférence ?

— Oh ! voyons, tante Gertrude, pourquoi vous fâchez et me faire de tels reproches ? Vous ne voudriez pas que je me creuse la tête avec tous ces détails ennuyeux... Et si l'homme d'affaires et marchands te volent comme a été volé ton oncle ?

— Bah ! repartit Paulette en attaquant sa troisième tranche de rosbif, le monde n'est pas si mauvais que vous voulez le dire. D'autre part, ce pauvre M. Wanel était si riche que je ne viendrais jamais à bout de dépenser tout ce qu'il m'a laissé.

En ce moment, les yeux de Mlle Gertrude tombèrent sur la chaîne d'or qui ornait le corsage de sa nièce et elle remarqua l'anneau auquel étaient attachées les breloques que la jeune femme avait si généreusement données à l'enfant.

— Aurais-tu perdu ta montre, Paulette ? interrogea-t-elle vivement.

Mme Wanel regarda sa chaîne.

— Non, ma tante, répondit-elle, la voici. Cet anneau servait à tenir mes breloques.

— Eh bien ! où sont les breloques ?

— Je les ai données tout à l'heure au petit-fils du vieil Etienne, votre concierge.

« Oh ! quel ravissant baby ! continua-t-elle sans s'apercevoir de l'air furibond de sa tante ; je n'ai jamais vu un si bel enfant. Est-elle heureuse, cette Louise, d'être la mère d'un pareil chérubin ! Ce doit être si bon d'avoir une de ces mignonnes créatures à caresser et à aimer !

« Comme j'en raffolais le jour où j'en aurai un à moi ! Vous verrez, tante Gertrude, que vous le chéririez aussi... »

« Et il sera joli, joli... comme sa maman ! » continua-t-elle avec son rire perlé d'enfant.

La vieille fille contemplait sa nièce d'un air étrange, tout à la fois furieux et ému. Elle resta un moment silencieuse et, comme Mme Wanel la regardait, étonnée de cet apaisement subit, elle fit un effort sur elle-même et reprit de son ton sarcastique :

— Ce sera une jolie poupée, en effet, si elle ressemble à sa mère ! Franchement, Paulette, c'est dépasser les bornes... Comment ! tu donnes à cet enfant des bijoux d'une telle valeur ?... Mais c'est de la folie toute pure !

— Oui, je sais bien, dit la jeune femme, ce ne sont pas des bijoux bien amusants pour un baby, mais il était si heureux de les tenir dans ses petites menottes que c'était été cruel de les lui reprendre. La prochaine fois que je reviendrai, je lui apporterai toute une caisse de jouets ; ça vaudra mieux.

Mlle Gertrude eut un geste désespéré. A quoi bon essayer de raisonner cette cervelée ! Elle se tourna vers Thérèse ; celle-ci attachait son regard pensif, rempli d'admiration, sur le beau visage radieux de jeunesse et de fraîcheur penché de son côté ; elle écoutait, charmée, la voix vibrante de Paule, disant sa joie le jour où elle serait mère ! elle contemplait M^{me} Wanel, éblouie par l'éclat de ses prunelles caressantes, fascinée par la tendresse de sa bouche d'enfant... Thérèse, se retournant alors, s'aperçut de l'air soucieux de sa maîtresse ; les deux femmes se regardèrent et se comprirent.

(A suivre).

Bouillie C^o Bordelaise

Bouillie à 60 %
garantie 15 pour cent de cuivre pur
Sacs 50 kilos (les 100 kilos) 157 »
« 25 » 162 »
Boîtes de 2 kil. 182 »
(par caisses de 12 boîtes).

Bouillie à 50 %
garantie 12,70 pour cent de cuivre pur
Sacs 50 kilos (les 100 kilos) 145 »
« 25 » 150 »
Boîtes de 2 kil. 170 »
(par caisses de 12 boîtes).

Ristourne minimum, 2 %.

Chaux agricole

Grosse chaux agricole..... 90 »
Chaux agricole tout venant... 85 »
Chaux blutée, en sacs papier perdus 94 »
Chaux blutée, en sacs toile consignés 150..... 84 »
Ces prix s'entendent à la tonne, départ Chaudfontains-gare (Maine-et-Loire).

Engrais P. E. C.

Phosphate bicalcique 38 %... 84 50
Engrais binaires
15 % az. phos., 30 % pot. 89 »
ou 22 % az. phos., 22 % pot. 89 »
Engrais ternaires
dosage 8/16/16..... 115 »
— 8/13/19..... 115 »
— 4/19/19..... 102 »
— 6/12/12..... 89 »
— 5/8/12..... 72 »
(Les 100 kilos).

Ces prix s'entendent marchandise prise au magasin.

Engrais azotés

Sulfate ammoniac 20,40 % 88 »
Nitrate de chaux 13 %..... 75 »
Ammonitrite 15,50..... 77 »
Cianamide granulée 20 %..... 98 »
Potazote 12 % az.+24 % pot. 87 25
Nitrate soude 16 % synthét. 86 50
Majoration de 1 franc par 100 kilos pour livraisons inférieures à 1.000 kilos.

Ces prix s'entendent marchandise prise à Nantes.

Engrais complets O. N. I. A.

Nous pouvons fournir à nos adhérents des engrais composés O. N. I. A. Ces engrais, qui sont fabriqués par l'Office National Industriel de l'Azote de Toulouse, sont parfaitement équilibrés et nous les recommandons vivement.

Ils réunissent dans un même engrais, sous une forme assimilable et dans une proportion soigneusement étudiée, les trois éléments indispensables à toute végétation (Azote, Acide phosphorique, Potasse), dont l'action simultanée assure la plus haute production.

Ils agissent par temps sec comme par temps humide, de façon rapide et durable, grâce à la formule ammoniacale (moitié azote ammoniacal et moitié azote nitrique).

Ils économisent le temps et l'argent : un seul transport, une seule manutention, un seul épandage, et suppression des mélanges, toujours imparfaits.

Ces prix s'entendent franco gares grands réseaux par wagon de 10 tonnes. Par wagon de 5 tonnes, majoration de 1 franc par 100 kilos.

Les engrais complets O. N. I. A. peuvent être expédiés en groupage avec les autres engrais azotés livrés par l'O. N. I. A. (Sulfate d'ammoniac, Ammonitrite granulé, Nitropotasse, Nitrate de soude). Les prix indiqués sont applicables à toutes commandes de wagon complet, même composé d'engrais différents, en provenance de nos usines.

Remarque importante. — Les trois premières formules, moins riches en éléments fertilisants, ont l'avantage de contenir de la magnésie (2 pour cent environ) et du sulfate de chaux (40 à 50 pour cent, s'ajoutant à la chaux du phosphate bicalcique, et à 9 pour cent environ de soufre).

Sur la vigne, en particulier, les heureux effets du sulfate de chaux sont bien connus. Quant au soufre et à la magnésie, ils représentent deux éléments indispensables à la végétation et qui font défaut à certains sols.

Engrais phosphatés

Superphosphate
(Acide phosphorique soluble eau)
et citrate d'ammoniaque)

14 % 16 % 18 %
22 55 24 90 27 25

Phosphates naturels
(Acide phosphorique insoluble)

26 % 20,5 % 33 %
17 50 21 » 25 75

Scories Thomas
(Acide phosphorique insoluble)

14 % 16 % 18 %
23 10 25 40 27 70

Ces prix s'entendent marchandise prise à Nantes.

Engrais potassiques

Sylvinitte riche..... 28 »
Chlorure de potassium..... 76 »
Sulfate de potasse..... 107 »
(les 100 kilos départ Nantes)

L'Intensator

Engrais spécial
2 % azote organique du cuir dissous, 10 % acide phosph. 40 »
2 % azote organique du cuir dissous, 10 % acide phosph. 3 % potasse chl..... 46 »
Ces prix s'entendent marchandise prise à Nantes.

Nitropotasse

Dosant 16,50 % d'azote du nitrate d'ammoniacque (moitié azote ammoniacal, moitié nitrique) et 25 % de potasse du chlorure de potassium. Prix. 115 francs par 10 tonnes, franco.

Graisses Agricoles

GRAISSE JAUNE EXTRA, 5 fr. la boîte de 1 kg., en vente au Syndicat, ou franco par 24 boîtes.
Par tambours de 25 ou 50 kilos franco..... 4 30 le kilo
Par fût de 100 kil. franco 3 60 le kilo
Graisse rose pure ; Graisse vaseline et Valvol. Nous consulter.

Huiles à Machines

Nous pouvons fournir à nos Adhérents huiles et graisses de première qualité, marchandise rendue franco toutes gares. Les tonneaux de 30 et 50 litres sont facturés 25 et 50 francs et repris, si retournés franco à l'usine, en bon état. Les fûts de 100 et 180 kilos sont gratuits, ainsi que les emballages de graisses.

Pour Machines Agricoles :

Demi-fluide..... 3 » 3 20 3 80
Epaissie..... 3 20 3 40 4 »
P^r cylindre vapeur 3 80 4 » 4 60
P^r Mouvements..... 3 20 3 40 4 »
P^r Transmissions..... 3 » 3 20 3 80
P^r Moteur Electr. 4 » 4 20 4 80

Par 180 k. 100 k. 30 l.

Par 180 k. 100 k. 30 l.

Par 180 k. 100 k. 30 l.

Par 180 k. 100 k. 30 l.

Par 180 k. 100 k. 30 l.

Par 180 k. 100 k. 30 l.

Par 180 k. 100 k. 30 l.

Par 180 k. 100 k. 30 l.

Par 180 k. 100 k. 30 l.

Par 180 k. 100 k. 30 l.

Par 180 k. 100 k. 30 l.

Par 180 k. 100 k. 30 l.

Par 180 k. 100 k. 30 l.

Par 180 k. 100 k. 30 l.

Par 180 k. 100 k. 30 l.

Par 180 k. 100 k. 30 l.

Par 180 k. 100 k. 30 l.

Par 180 k. 100 k. 30 l.

Par 180 k. 100 k. 30 l.

Par 180 k. 100 k. 30 l.

Par 180 k. 100 k. 30 l.

Par 180 k. 100 k. 30 l.

Par 180 k. 100 k. 30 l.

Par 180 k. 100 k. 30 l.

Par 180 k. 100 k. 30 l.

Pour Ecremeuses :

H. de vase^l jaune 3 » 3 20 3 80
Blanche pure..... 4 60 4 80 5 40

Pour Moteurs et Autos :

Très fluide (Ford) 3 70 3 90 4 50
Fluide, 1/2 fluide... 4 » 4 20 4 80
1/2 épaisse..... 4 20 4 40 5 »
Epaissie..... 4 50 4 70 5 30

Huile Noire épaisse pour boîtes vitesses..... 4 » 4 20 4 80

Huile « Evergreen » toujours verte, supérieure. Fluide, demi-fluide ou demi-épaissie..... 7 » 7 20 7 80

Huile de ricin pure 8 » 8 20 8 80

Huile pour Moteur Diesel..... 5 60 5 80 6 40

Ces prix s'entendent marchandise prise à Nantes.

Mais de semence

Lauragais..... 103 »
départ Nantes.

Landes blanc..... 89 50
— roux..... 94 50
départ Sainte-Pazanne.

Maroc..... 65 »
départ Nantes.

Savons

Croix d'Or..... 235 »
G. H. B..... 225 »

Sel dénaté pour les foins

Les 100 kilos, logés en sacs neufs de 50 kilos, départ Batz..... 21 50

Pour quantité supérieure à 1.000 kilos, nous consulter.

Sulfate de Cuivre

Sulfate de cuivre français... 127 »
Sulfate de cuivre anglais... 129 »
Par quantités de 500 kilos et plus, nous consulter, ferons des prix spéciaux.

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, le 12 juin.
On cote aux 100 kilos, logés, départ : Hyères, 55 ; Barbentane, Châteauneuf sur Ouve, 55 à 60.

Les sortes de Bretagne se vendent en marchandise non lavée : Saint-Malo, 42 ; Paimpol, 35 ; Saint-Pol-de-Léon, 35 ; Roscoff, 33 ; Noirmoutier, 33 à 35.

La Hénaut des environs de Paris se traite vers 140 sur le carreau des Halles.

CAROTTES. — Pas d'affaires en dehors des carottes d'Algérie vendues sur le carreau ou des carottes en boîtes.

NAVETS. — Marché nul.

OGONS. — On ne traite que le restant des ogons d'Egypte qui valent 108-110 départ Marseille en extra et 105 en qualité commerciale.

PAILLES ET FOURRAGES

Paris. — Marché libre.

Les pailles pressées sont toujours faibles et les fourrages deviennent calmes. On cote par balles pressées haute densité, aux 100 kilos, départ Centre, Ouest, Nord :

Paille de blé, 14,50 à 15 ; d'avoine, 13 à 14,50 ; d'orge ou d'éclairon, 13 à 14.

Foin, 23 à 24 ; Luzerne, 25 à 26 ; Trèfle, 24 à 25.

LEGUMES SECS

Paris, le 12 juin.

Les chevriers, en particulier, sont orientés à la hausse.

On cote aux 100 kilos, logés, départ : Lingots Nord, 225 ; Vendée, 215 ; Flageolet Nord, 200 ; Cocos Landes, Pyrénées, 210 ; Plats Midi nature, 215 ; gros, 225 ; extra, 250. Chevriers Arpajon

225 ; extra, 250. Chevriers Arpajon

225 ; extra, 250. Chevriers Arpajon

225 ; extra, 250. Chevriers Arpajon

225 ; extra, 250. Chevriers Arpajon

225 ; extra, 250. Chevriers Arpajon

225 ; extra, 250. Chevriers Arpajon

225 ; extra, 250. Chevriers Arpajon

225 ; extra, 250. Chevriers Arpajon

225 ; extra, 250. Chevriers Arpajon

225 ; extra, 250. Chevriers Arpajon

225 ; extra, 250. Chevriers Arpajon

225 ; extra, 250. Chevriers Arpajon

225 ; extra, 250. Chevriers Arpajon

225 ; extra, 250. Chevriers Arpajon

225 ; extra, 250. Chevriers Arpajon

225 ; extra, 250. Chevriers Arpajon

225 ; extra, 250. Chevriers Arpajon

225 ; extra, 250. Chevriers Arpajon

225 ; extra, 250. Chevriers Arpajon

vant : 1^{re} qualité, 1,50 à 2 fr. ; 2^e qual., 0,50 à 1,25 ; 3^e qual., 0,25 à 0,50. — Derrière : 1^{re} qualité, 3,75 à 4,25 ; 2^e qual., 2 à 2,75 ; 3^e qual., 1 à 1,50.

MOUTONS : 237. — Le demi-kilo : 1^{re} qualité, 6,50 à 7,50 ; 2^e qual., 5 à 6 fr.

AGNEAUX. — Sans tarif.

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE CAMPAGNE

ET MARCHANDS DE VEAUX

VEAUX : 632. — Le demi-kilo, 3 à 4 fr. 50.

Il est à observer que ces prix s'entendent rentrés en ville, frais de marché, perte de kilo à déduire : 0,30 ; donc, moyenne : 2 fr. 95.

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS

Nantes, le 12 juin.

Artichauts, les 12, 10 fr. ; Asperges, la boîte, 4 fr. ; Carottes, la boîte, 1 fr. 25. — Céleri rave, la boîte, 1 fr. 75. — Choux pommés, les 16, 5 fr. ; Choux-fleurs, la pièce, 1 fr. ; Cerises, le kilo, 5 fr. 50. — Gressons, les 12 boîtes